

# MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DES COTES NORMANDES

2021- 06

## Mention d'information - RGPD

### Prévenir et accompagner les situations de fragilité et de précarité axe 4 du plan ASS

La MSA Côtes Normandes met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Prévenir et accompagner les situations de fragilité et de précarité axe 4 du plan ASS »

Ce traitement vise à favoriser l'accompagnement des actifs en difficulté socio-économique :Axe 4 du plan ASS (prestations et actions)

Il a pour objectif :

- Accompagner les mutations sociales et professionnelles.
- Prévenir et accompagner les situations de ruptures liées à des accidents de la vie et au handicap.
- Favoriser l'accès aux droits et aux soins.

La base légale du traitement est l'intérêt légitime

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

- NIR
- Données d'identification
- Données de santé
- Vie personnelle
- Vie professionnelle
- Informations d'ordre économiques et financières
- Données de localisation
- Autres : données administratives, nature de la qualité d'assuré des bénéficiaires, ne pas être bénéficiaire ou ne pas pouvoir prétendre à certaines prestations, type d'achats, de travaux

Les données sont conservées :

- La durée de conservation des dossiers d'action sociale est fixée à 6 ans après la clôture des comptes qu'ils concernent
- Les PV des commissions d'action sociale plénières et restreintes sont conservés 15 ans soit la durée du plan en cours + 2 plans

L'accès aux données des fichiers est réservé :

En interne :

- Les personnes habilitées du service : gestionnaires,
- animateurs des élus du territoire, travailleurs sociaux,
- Les responsables de la direction, au service comptable pour paiement, aux membres du CORASS, au service communication si mailing
- Données anonymisées remontées en CCMSA.

En externe :

- aux fournisseurs
- à VIVEA dans le cadre du financement de la formation pour les NSA
- aux prestataires d'aide à domicile
- aux opérateurs habitat tels que CDHAT, INHARI,SOLHIA... dans le cadre des conseils apportés sur l'habitat
- à la CARSAT dans le cadre de réunion d'information en partenariat avec la MSA
- aux conseils départementaux dans le cadre des conventions RSA et FSE
- à l'ANCV dans le cadre des programmes "vacances familles"
- à la MDPH

Chaque destinataire n'a accès qu'aux informations strictement nécessaires à ses besoins, à ses fonctions, à ses missions.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données qui vous concernent. Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA Côtes Normandes ou à son DPO :

- par courrier 37 rue de Maltot 14 026 Caen Cedex 9
- par courriel [dpo.blf@cotesnormandes.msa.fr](mailto:dpo.blf@cotesnormandes.msa.fr).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission nationale Informatique et Liberté (CNIL) – 3 Place Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07